



Faire carrière dans un milieu d'exception

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Enseignement à des groupes de taille qui favorise les interactions

Tâche d'enseignement réduite et fonds de recherche à l'embauche

Conseillers et conseillères à la recherche et à la création, et en pédagogie universitaire

Parmi les trois universités canadiennes principalement actives au 1^{er} cycle les plus performantes en recherche

Collaboration intersectorielle en enseignement et en recherche

PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN SYLVICULTURE ET AMÉNAGEMENT FORESTIER

CONCOURS 2026-09

Date : 9 février 2026

La recherche dans le domaine des sciences forestières à l'UQAT est en croissance. Les membres professeurs œuvrant dans ce secteur sont rattachés à [l'Institut de recherche sur les forêts](#) (IRF), formé d'une équipe multidisciplinaire de 14 professeurs et professeurs travaillant sur l'ensemble du processus du développement forestier. Les laboratoires de recherche ainsi que son personnel technique et professionnel, soutiennent le déploiement des projets de recherche multidisciplinaires de l'IRF. Le modèle organisationnel de l'Institut mise sur la mutualisation des ressources humaines et matérielles, lui permettant d'œuvrer et de se démarquer dans trois secteurs d'activités : formation, recherche et service.

Votre rôle

L'Institut de recherche sur les forêts (IRF) souhaite pourvoir, à partir du mois de juin 2026, un poste de professeure régulière ou de professeur régulier dans le domaine de la sylviculture et aménagement forestier.

D'une façon générale, les tâches liées au poste, telles que définies par la convention collective des professeurs et professeurs de l'UQAT, seront :

- l'enseignement et l'encadrement théorique et pratique d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs;
- la recherche reliée à son domaine d'expertise;
- la participation active au fonctionnement du département, à la gestion académique et aux services à la collectivité.

La personne retenue devra effectuer de la recherche dans les thèmes de recherche touchant la sylviculture, l'écologie et l'aménagement des écosystèmes forestiers boréaux, l'écophysiologie des arbres, la dendrochronologie appliquée à la productivité forestière ainsi que le développement et l'évaluation de nouvelles approches sylvicoles.

Nous examinerons également des candidatures en lien avec d'autres thèmes de recherche de l'IRF : productivité forestière et résilience des écosystèmes ; facteurs clés nécessaires au maintien de la biodiversité ; développement et expérimentation de stratégies d'aménagement durable des forêts ; valorisation, caractérisation et transformation du bois. Il est aussi nécessaire que la personne retenue souhaite s'impliquer dans la gestion de la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet, et collabore avec les membres de l'équipe professorale du département aux tâches de recherche, d'enseignement, d'administration et de services à la collectivité. La personne recherchée doit démontrer dans son dossier de candidature être capable de lancer rapidement une programmation de recherche de façon autonome. La personne retenue devra également avoir une expertise complémentaire à celle des professeurs et professeurs de l'équipe de l'IRF, et avoir la volonté de participer activement à des projets de recherche en équipe.

SUIVEZ-NOUS

uqat.ca/faire-carriere/
facebook.com/RecrutementUQAT



Milieu inclusif

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit.

Engagement à façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

Ouvert sur le monde avec UQAT International

Plus de 7000 étudiants et étudiantes

Plus de 180 programmes d'études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

3 campus, 4 centres et un point de service

POUR POSTULER

Toute candidature sera traitée de manière confidentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae; une lettre de motivation dans laquelle elles décriront notamment leur vision de l'enseignement et les grandes orientations de leur programmation de recherche proposée; deux lettres de recommandation; le diplôme de doctorat; et, sur une base volontaire, le [Formulaire d'accès à l'égalité en emploi](#), en spécifiant le numéro du concours, avant 16 h, le 13 mars 2026 à :

Direction départementale de l'Institut de recherche sur les forêts
Courriel : irf@uqat.ca

PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN SYLVICULTURE ET AMÉNAGEMENT FORESTIER

La personne recherchée devra être apte à œuvrer dans une université en région ayant, entre autres, pour mission de contribuer au développement socio-économique de son milieu. Elle devra aussi contribuer à l'encadrement de projets de recherche d'étudiantes et d'étudiants inscrits sous sa supervision à la [maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers](#) et au [doctorat en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers](#), programmes de 2^e et 3^e cycles offerts à l'IRF.

Exigences

- Détenir un diplôme de doctorat (Ph. D. avec une spécialisation en sciences forestières, sciences de l'environnement, opérations forestières ou une discipline connexe).
- Soumettre un dossier de recherche démontrant une productivité scientifique importante.
- Capacité de développer une programmation de recherche en obtenant des subventions d'organismes reconnus comme le CRSNG, le FRQNT et autres programmes de recherche impliquant un partenariat avec des organismes privés ou ministères.
- Démontrer une aptitude pour le travail d'équipe et un engagement envers le développement de l'Institut de recherche sur les forêts.
- Démontrer de l'intérêt pour les collaborations interdisciplinaires et internationales.
- Maîtriser le français et l'anglais, à l'oral et à l'écrit. La candidature d'une personne qui ne maîtrise pas le français pourra être considérée sous réserve que cette personne s'engage à acquérir, dans un délai convenu, une capacité satisfaisante de travailler en français.

Autres critères considérés comme un atout :

- Un stage postdoctoral ainsi qu'une expérience en milieu industriel ou gouvernemental.
- Être membre d'une association professionnelle en foresterie au Canada, être membre ou vouloir devenir membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Les personnes qui poseront leur candidature devront proposer un programme de recherche innovateur et de grande qualité qui favorisera l'obtention de fonds de recherche aux organismes subventionnaires et qui sera susceptible d'attirer d'excellents étudiants et étudiantes de 2^e et 3^e cycles.

Traitement	Lieu de travail	Entrée en fonction
Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque personne selon la convention collective en vigueur.	Amos ou Rouyn-Noranda , Abitibi-Témiscamingue	1 ^{er} juin 2026